

COMMENT CONCILIER TRANSITION ECOLOGIQUE ET JUSTICE SOCIALE ?

Compte-rendu de la conférence inversée du 8 juin 2023

Proposée dans le cadre de l'Assemblée Générale de la FAS Pays de la Loire à La Roche sur Yon

- Introduction de François Gautier, commissaire à la Stratégie de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté en Pays de la Loire

L'accompagnement solidaire de la transition écologique, le thème de cette conférence, est un des axes du nouveau Pacte des Solidarités. Anne Postic, qui occupait auparavant la fonction de commissaire, avait déjà travaillé sur la mobilité durable en faveur des personnes en situation d'exclusion. Il faut également prendre en compte le sujet de la précarité énergétique (avec les dispositifs SLIM ou les diagnostics thermiques). L'aide alimentaire est également fortement liée à ce sujet, notamment avec le programme « Mieux manger pour tous » qui vient en soutien des structures d'aide alimentaire et s'adressent aux publics accompagnés par les adhérents de la FAS. Une journée régionale sera organisée à l'automne pour réunir l'ensemble des acteurs du Pacte des solidarités, et différents groupes de travail seront mis en place et mobiliseront l'ensemble des services de l'Etat sur ces sujets (DREETS, DREAL notamment).

- Le contexte dans lequel nous nous trouvons actuellement : un changement climatique majeur et qui s'accélère

Le changement climatique

- ▶ Les activités humaines augmentent la concentration dans l'atmosphère de Gaz à Effet de Serre (GES).
- ▶ La présence des GES dans l'atmosphère accroît la température à la surface de la terre car elle empêche l'énergie solaire de repartir vers l'espace.
- ▶ L'accumulation du dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère contribue pour 2/3 de l'augmentation de l'effet de serre. C'est pourquoi on mesure usuellement l'effet des gaz à effet de serre en équivalent CO₂ (eq. CO₂).
- ▶ Les émissions de CO₂ actuelles auront un impact sur les concentrations dans l'atmosphère et sur la température pendant des dizaines d'années, car sa durée de vie dans l'atmosphère est supérieure à la centaine d'années.

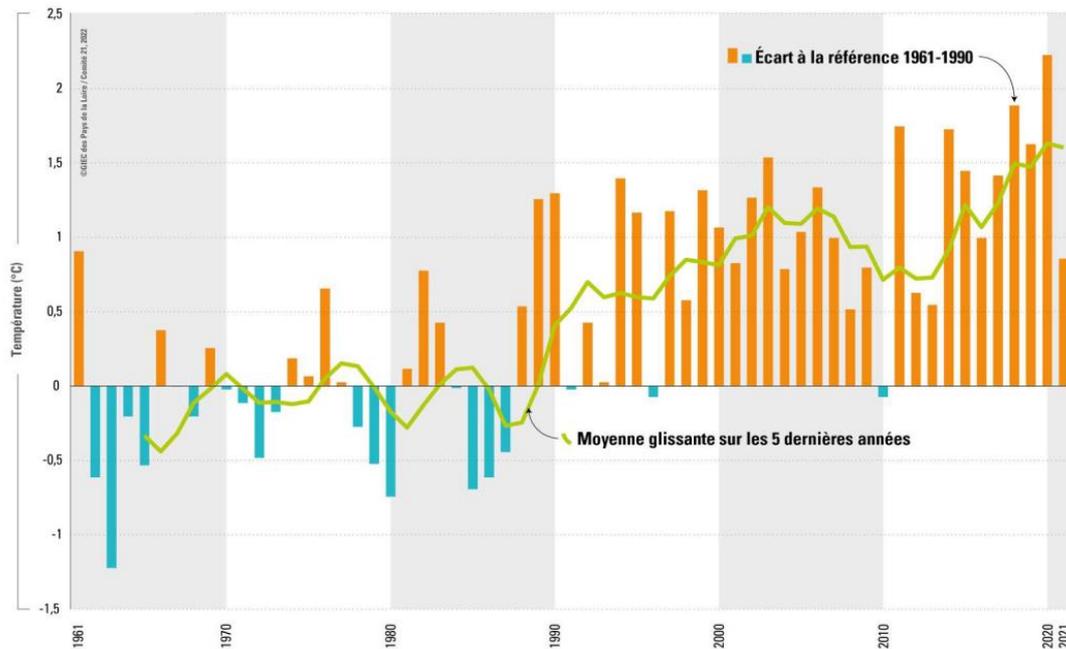
PRINCIPE DE L'EFFET DE SERRE



Principaux gaz à effet de serre :
- dioxyde de carbone (CO₂)
- méthane (CH₄)
- protoxyde d'azote (N₂O)

FIG. 9 • ÉVOLUTION DES TEMPÉRATURES DANS LES PAYS DE LA LOIRE

Source : Météo France (2021).



Quelques exemples des conséquences de ce changement climatique

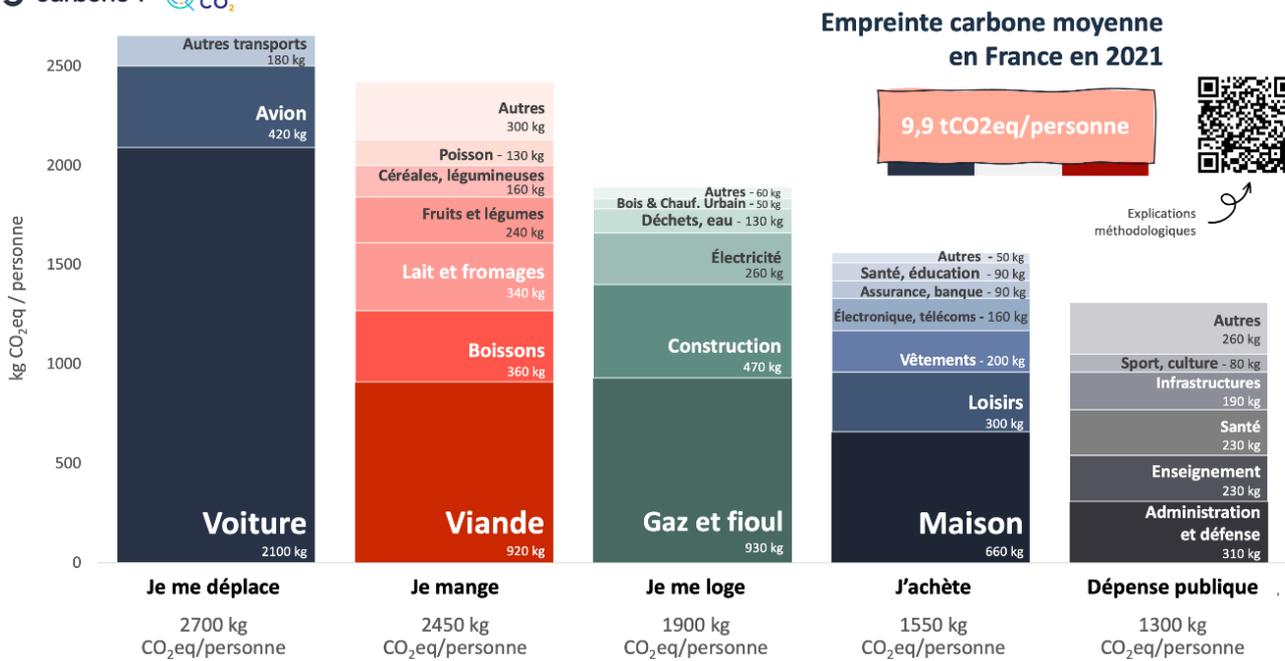
- ▶ Montée du niveau de océans
- ▶ Érosion des littoraux
- ▶ Inondations
- ▶ Difficulté de gestion de la ressource en eau
- ▶ Augmentation du nombre de réfugiés climatiques
- ▶ Accroissement des vagues de sécheresse et de chaleur
- ▶ Baisse des rendements agricoles
- ▶ Augmentation des feux de forêt
- ▶ Effets néfastes sur la santé humaine
- ▶ Chute de la biodiversité
- ▶ ...

• Qu'est-ce que la transition écologique ?

- ▶ La transition écologique c'est l'évolution de nos sociétés vers un nouveau modèle de économique et social durable qui renouvelle nos manières de consommer, produire, travailler, vivre ensemble, pour répondre aux grands enjeux du changement climatique.



L'empreinte carbone moyenne en France est actuellement de 9,9t de CO₂ par habitant. L'objectif d'ici 2050 est d'atteindre moins de 2 tonnes par habitant et par an pour garder une planète habitable. Réduire considérablement les émissions mondiales de gaz à effet de serre permettrait de limiter à 2 °C le réchauffement planétaire au cours du siècle présent, tout en poursuivant l'action menée pour le limiter encore davantage à 1,5 °C.



Gaz inclus : CO₂ (hors UTCATF France), CH₄, N₂O, HFC, SF₆, PFC, H₂O (trainées de condensation).
 Source : MyCO₂ par Carbone 4 d'après le ministère de la Transition écologique, le Haut Conseil pour le Climat, le CITEPA, Agribalyse V3 et INCA 3.

- **Question posée aux participants à la conférence : selon vous, la transition écologique est-elle un problème de riches ?**

Synthèse des retours :

✓ Oui :

- Ce sont les plus riches qui en parlent le plus, bien que tout le monde soit concerné par le sujet.
- Les personnes les plus riches ont plus de leviers pour agir : plus on est pauvre, moins on a de ressources pour s'adapter au changement climatique.
- La transition écologique a un coût, tous ne peuvent pas s'investir sur le sujet. Les personnes en situation de précarité n'ont pas toujours la disponibilité pour ce type de sujet alors qu'ils sont dans des situations d'urgence très concrètes (se nourrir, trouver un toit où dormir...).
- La transition écologique va permettre aux plus riches de s'enrichir en tirant profit de la situation via les grandes entreprises qu'ils détiennent.

✓ Non :

- Les plus riches ont des comportements qui polluent le plus, alors que les plus pauvres subissent les effets du dérèglement climatique mais sont bien souvent des « super écolo » du quotidien car ils n'ont pas le choix.
- De plus en plus de ville vont interdire l'accès aux véhicules polluants ce qui restreint la mobilité des plus précaires. Ce n'est donc pas seulement « un problème de riches ».

- **Définition de la transition écologique par Agnès Michelot, Maître de conférences HDR en droit public à la faculté de La Rochelle, personnalité associée de la section environnement du CESE¹**

Agnès Michelot présente son parcours professionnel dans les pays en voie de développement. Elle a pu constater combien l'écologie est une urgence vitale pour ces populations. Pourtant, les plus pauvres n'ont pas de marge de manœuvre. Si un dérèglement vient à être trop important, c'est tout de suite la survie qui est en

¹ *La justice climatique : enjeux et perspectives pour la France. Avis du Conseil économique, social et environnemental*
 Rapport présenté par M. Jean Jouzel et Mme Agnès Michelot au nom de la section de l'environnement du CESE

jeu. **La transition écologique et les politiques associées ne peuvent se penser sans justice sociale !** Les risques climatiques doivent être intégrés aux politiques sociales.

En France, les 10% les plus riches sont aussi les plus émetteur de GES, avec une moyenne de 29 tonnes alors que les 10% les plus pauvres sont à 5 Tonnes. Les émissions de la moitié la plus pauvre des pays riches se situe déjà aux objectifs carbone de 2030. Agnès Michelot observe une augmentation des inégalités à l'intérieur des pays eux-mêmes.

Pour définir la transition écologique et la justice sociale il faut différencier plusieurs niveaux d'analyse du terme de « justice » :

- **La justice entre les individus**

Il existe plusieurs conceptions de la justice :

- Justice de répartition
- Justice de distribution ou encore la justice de réparation.

Agnès Michelot a travaillé sur une justice de réparation. Les premiers mouvements de justice environnementale sont issus des pays anglosaxons vis-à-vis de la situation des communautés les plus pauvres. Elles habitaient dans les zones les plus polluées et qui, de facto, subissaient un cumul d'inégalités.

La constitution française mentionne le droit à un environnement sain (soit l'absence de pollution, le confort thermique, etc.). La protection de la biodiversité est fondamentalement liée à la transition écologique. Le vivant dans toutes ses dimensions, doit être protégé, tout être-vivant a le droit à la vie.

La justice sociale : Il faut l'accompagner. La justice sociale passe également par l'égalité H/F. Or les femmes sont dans des situations sociales bien souvent plus précaires que les hommes.

Le pilier économique : Dans quoi investir pour assurer un environnement sain ? Les études d'impact environnement sont faites à un instant T et nous avons souvent peu de visibilité à moyen/long termes sur la construction d'infrastructures aujourd'hui.

- **La justice entre les Etats** qui est le sujet des COP.

Principe : Tous les Etats sont responsables des conséquences mais tous les Etats ne sont pas responsables des causes.

- **La justice entre les générations.** Les décisions prises aujourd'hui impactent les générations futures. Aujourd'hui nous vivons avec les émissions de GES produites il y a 20 ans.
- **La justice entre les espèces** : est-ce normal qu'une espèce ait la capacité de détruire les autres ? C'est l'anthropocène, une nouvelle ère sur terre dans laquelle l'homme est la principale force de changement.
- **La justice entre les territoires.** Toutes les régions n'ont pas les mêmes moyens.

- **Comment agir en tant qu'organisation pour contribuer à une transition écologique juste ?**
Interventions de Bandine Régent, responsable RSO au SAMU Social de Paris et d'Elise Roger, référente RSE pour l'association Les Eaux Vives – Emmaüs à Nantes.

Blandine Régent nous présente la démarche de bilan carbone engagée par sa structure.

- Le bilan carbone est aujourd'hui obligatoire pour les structures de plus de 500 salariés. Cette démarche devrait être bientôt élargie aux structures d'au moins 200 salariés. Le SAMU social de Paris accueille 60 000 personnes en hôtel (pris en compte des consommations, énergie, déplacements, immobilisations) et compte plus de 500 salariés.
- On parle de bilan carbone avec des équivalences concernant les différents Gaz à Effet de Serre ou GES (toutes les pollutions ne sont pas dues à une émission de CO₂). Ces équivalences se basent sur des hypothèses. Il n'est pas possible de mesurer avec exactitude l'empreinte carbone d'une structure, les chiffres ne comptent pas davantage que le process et la prise de conscience.
- Les calculs sont réalisés par SCOP :
 - SCOP 1 → consommation d'énergie (Fioul, gaz, électricité, etc.)

- SCOP 2 → prise en compte de la production de l'énergie (Eolien, nucléaire, charbon, etc.)
- SCOP 3 → l'ensemble des achats de biens et services, tout ce qui sort, l'ensemble des transports (en interne ou les déplacement des salariés pour venir sur le lieu de travail)

Le bilan carbone permet de réaliser un examen de ses émissions de GES, d'avoir des échelles et des proportions à l'esprit pour ensuite pouvoir prioriser les actions à mener. Le SAMU social n'imaginait pas l'impact de la consommation alimentaire qu'il servait à ses habitants sur son bilan carbone. A la suite du bilan carbone, le SAMU Social de Paris a donc lancé un appel d'offre pour travailler ce sujet et améliorer la situation. Le but n'est pas de culpabiliser (ni les usagers, ni les salariés). De même, l'objectif premier n'est pas de réduire les émissions de GES mais de sensibiliser. Faire son bilan carbone a permis au SAMU social de Paris de se rendre compte du manque de données à plusieurs niveau (suivi des consommations, etc.) et d'améliorer ses outils de pilotage.

Elise Roger détaille la démarche RSE des Eaux Vives Emmaüs à Nantes :

Création d'un groupe de 10 personnes à l'issue d'une AG de l'association qui avait abordé ce sujet. Après un an de réflexion il a été décidé de dédier une part d'ETP (30%) pour mener des actions concrètes. Les axes travaillés : l'environnement et la qualité de vie au travail. La première étape fut de faire un état des lieux des différentes structures qui composent les Eaux Vives. Déjà pour s'apercevoir que beaucoup d'initiatives ont déjà été prises et mises en place autour de l'écologie par les différents services de l'association. Par exemple :

- Tri des papiers en partenariat avec une association du territoire
- Changement de fournisseur d'énergie pour une approche plus responsable pour la moitié des consommations énergétiques de l'association (contrat avec Enercoop)
- Installation d'aérateurs/mousseur à eau
- Fournir des cendriers de poches pour les salariés et usagers
- Achats de vélos électriques pour se rendre à certains RDV
- Prestataire de ménage utilisant des produits à faible impact environnemental (Ménage Service Nantes)
- Remplacement du matériel d'impression
- Organisation du ramassage des déchets de cuisine (reprise du service anciennement assuré par la Tricyclerie de Nantes)
- Forfait mobilité durable afin de valoriser les efforts pratiqués par certains salariés et notamment l'usage du vélo, trottinette et co-voiturage)

Des actions ont été mises en place aussi sur l'angle Qualité de Vie au Travail (QVT) pour favoriser l'interconnaissance entre les 180 salariés de l'association (petits vidéos de présentations, goûters...).

Ce qui est riche dans la démarche c'est que les idées initiatives/idées viennent de tous les horizons et de tout le monde. Les actions partent du terrain et surtout pas de verticalité. Plus de légitimité dans la mise en place.

Les difficultés rencontrées : on peut faire mieux sur le public accueilli et leur intégration dans l'ensemble de la démarche. Il faut aussi réussir à interpeller les bonnes personnes, les bons partenariats, sur le territoire.

- **Echanges avec entre intervenants et participants à la conférence sur les questionnement et initiatives mises en œuvre**

Témoignage de Marie Annick Branchereau, directrice de Ménage Service à Nantes :

L'association a travaillé sur la fabrication de produits d'entretien avec le minimum d'ingrédients (Vinaigre, bicarbonate, savon et huile HE). Les salariées permanentes ont d'abord testé ces produits à leur domicile. Puis, l'association a mis en place une formation sur la prévention de la santé et les risques à utiliser les produits nocifs « classiques ». Les salariées sont sorties de la formation avec des échantillons à essayer chez elles pour ensuite revenir vers Ménage Service si elles pensaient que cela pouvait être proposé aux clients. Il y a eu beaucoup de retours positifs. Ménage Service a donc mis en place une formation systématique à l'utilisation de ces produits et a sensibilisé ses clients. La traçabilité a été travaillée, la fabrication simplifiée. Aujourd'hui,

les salariées font remonter que cela fonctionne bien, qu'elles respirent mieux et n'ont plus les problèmes de peau qu'elles pouvaient rencontrer auparavant.

Retour sur une initiative de la ville de Paris afin de diminuer le nombre de bouteilles en plastique distribuées aux personnes à la rue. Investissement dans des gourdes en aluminium afin de les remplir dans les nombreuses fontaines publiques de la capitale. Dans ce contexte les gourdes ont été égarées ou volées très rapidement (dès le premier jour parfois) et l'impact environnemental de cette initiative est finalement plutôt désastreux puisque ces gourdes étaient importées et ont nécessité des matières premières. Il faut recontextualiser les initiatives qui peuvent être présent. Et bien sûr toujours questionner l'avis des personnes concernées et tester son idée avant de la déployer.

Questionnements d'une travailleuse sociale du SAMU Social de Nantes sur la fourniture de couvertures aux personnes sans abri. Ces couvertures sont distribuées dans des sacs poubelles qui ne sont utilisées qu'une fois et les couvertures disparaissent rapidement. Comment imaginer mieux concevoir ce service pour protéger les usagers du froid tout en ne gaspillant pas de ressources ?

Cas similaire pour l'association La Maison à Rezé qui distribue des kits d'hygiène comprenant notamment des brosses à dent pour les personnes à la rue. Malgré la mise en place de casiers, tout est jeté après une seule utilisation. Comment procéder sans faire peser une charge supplémentaire sur ces publics, qui sont dans une précarité extrême, et dans une consommation immédiate ? Bien sûr ça ne représente pas grand-chose par rapport aux enjeux globaux du changement climatique, mais c'est frustrant pour les bénévoles. Nous aimerions vraiment faire mieux sans culpabiliser les publics que nous accueillons.

Cette conférence s'intègre dans un nouvel axe de travail investi par la FAS Pays de la Loire : transition écologique et justice sociale. Ce travail est soutenu par la Stratégie de prévention et de Lutte contre la Pauvreté en Pays de la Loire et par la Fédération des acteurs de la solidarité nationale.

